

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 6 avril 2017

Absent(e)s excusé(e)s : Mr Jean-Luc MAGNIN, Mme Thérèse MAZUE, Mr Tony PIRAT

Florence HETIER arrive à 21h15 (et ne prends pas part aux votes des comptes administratifs)

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 6 avril 2017, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 16 février 2017.

Résultats des comptes administratifs 2016, adoptés à l'unanimité :

Compte administratif budget principal :

- Excédent de fonctionnement	:	173 013.27 €
- Excédent d'investissement	:	22 773.85 €

Affectation du résultat sur 2017 : 65 280.15 € à la section d'investissement et 107 733.12 € en report de fonctionnement

Compte administratif budget assainissement :

- Excédent de fonctionnement	:	16 045.71 €
- Excédent d'investissement	:	56 665.09 €

Affectation du résultat sur 2017 : 16 045.71 € en report de fonctionnement

Compte administratif budget épicerie relais :

- Excédent de fonctionnement	:	29 244.09 €
- Déficit d'investissement	:	- 34 741.70 €

Affectation du résultat sur 2017 : 29 244.09 € à la section d'investissement

Compte administratif budget aménagement local boucherie

- Excédent de fonctionnement	:	20 172.15 €
- Excédent d'investissement	:	17 603.68 €

Affectation du résultat sur 2017 : 20 172.15 € en report de fonctionnement

Taux des taxes directes locales pour 2017 :

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 :

	Taux communal 2016	Produit obtenu
<u>Taxe habitation</u>	14.25 %	175 132 €
<u>Foncier bâti</u>	17.42 %	208 692 €
<u>Foncier non bâti</u>	32.35 %	40 955 €

Soit un produit fiscal attendu de **424 779 €**

Subventions aux associations

Le conseil municipal reconduit les subventions à l'identique de celles versées en 2016 ; il faut y ajouter :

- une subvention de 400 euros accordée à la FNACA pour le contrôle des tunnels
- La subvention pour l'école de musique sera calculée en fonction du nombre d'élèves la fréquentant.
- une subvention de 150 euros accordée à la Société de Chasse pour l'aide aux piégeages des chats
- une subvention de 210 euros accordée à l'amicale des donneurs de sang
- une subvention de 70 euros accordée au foyer d'accueil la Source à Cuiseaux
- une subvention de 70 euros accordée aux papillons blancs

Budgets primitifs 2017, adoptés à l'unanimité :

Budget principal :

Fonctionnement : 841 461 € en recettes et en dépenses
Investissement : 361 597 € en recettes et en dépenses

Budget assainissement :

Fonctionnement : 53 323 € en recettes et en dépenses
Investissement : 120 763 € en recettes et en dépenses

Budget épicerie relais

Fonctionnement : 23 692 € en recettes et en dépenses
Investissement : 50 342 € en recettes et en dépenses

Budget aménagement local boucherie

Fonctionnement : 59 896 € en recettes et en dépenses
Investissement : 74 500 € en recettes et en dépenses

Délibération dissolution budget CCAS :

La loi NOTRe rend facultative la création d'un centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1500 habitants. Les communes de moins de 1500 habitants ayant créé un CCAS peuvent choisir de le dissoudre par délibération du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de dissoudre le CCAS et son budget en date du 31 décembre 2016, d'exercer les attributions dont le CCAS avait la charge et d'informer par courrier les membres du CCAS.

Missions facultatives du centre de gestion :

A coté des missions obligatoires du Centre de Gestion financées par la cotisation sur la masse salariale, d'autres missions sont effectuées à la demande des collectivités territoriales partenaires et financées par convention.

Le Centre de Gestion de Saône-et-Loire propose à la collectivité l'utilisation d'une convention-cadre ouvrant la possibilité de faire appel, en tant que de besoin, aux missions facultatives du Centre de Gestion.

Elle reprend les conditions générales de mise en œuvre des différentes missions et renvoie aux modalités de fonctionnement et aux cotisations propres à chaque mission pour l'année en cours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer la convention-cadre « Missions facultatives » du Centre de Gestion 71.

Délibération adoption rapport CLECT :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'adopter le rapport de la CLET suite à la réunion du 1^{er} mars 2017 au siège de la communauté de communes. Autorise le versement d'une compensation fiscale d'un montant de 2 820.00 € par la commune de Varennes-Saint-Sauveur à la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' au titre du transfert de fiscalité et de neutralisation fiscale.

Indemnité de fonction du Maire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, et à la demande du Maire, décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des adjoints comme suit :

- indemnité brute du Maire : 28 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique au 1^{er} janvier 2017 et 23 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à partir du 1^{er} avril 2017
- indemnité brute des adjoints : 16,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à partir du 1^{er} janvier 2017.

Bureau de vote du 23 avril et 7 mai :

23 avril 2017 :

Matin de 8h à 13h : Tony PIRAT, Thérèse MAZUE, Solange FERRIER, Marie-Paule BOURDON
Après-midi de 13h à 19h : Frédéric CANNARD, Dominique CHAMBON, Olivier JAME, Christine TRONTIN

7 mai 2017 :

Matin de 8h à 13h : Bernard PRELY, Karelle MICHEL, Florence HETIER, François GUIGUE
Après-midi de 13h à 19h : Dominique CHAMBON, Jean-Michel LONGIN, Jean-Luc MAGNIN, Oliver JAME

Questions diverses :

- M. Dominique CHAMBON fait le compte rendu des travaux :
 - Travaux canalisation laiterie en cours
 - Compte-rendu de la réunion SYDESL
 - Signalétique : envoi des devis aux artisans fait par l'entreprise Signaux Girod
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2016
- Point d'information sur le recensement. Le détail sera envoyé par mail à l'ensemble des conseillers municipaux
- Les véhicules garés sur le trottoir rue du 19 mars 1962 posent un problème de sécurité. Faire courriers aux habitants pour ne pas stationner sur le trottoir
- La députée Cécile UNTERMAYER sera en visite sur la commune et à la Mairie le 18 avril prochain à 10h
- Une question est posée par Frédéric CANNARD, conseiller municipal, concernant les déchets verts. La commune pourrait-elle mettre à disposition un terrain (pour éviter d'aller à la déchetterie) ? Concernant l'herbe : non mais voir possibilité de broyage de branchages.
- Le Maire donne connaissance de la réponse négative du Préfet de Saône-et-Loire concernant la demande par la Mairie d'être dotée d'un dispositif de recueil permettant le dépôt des demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeports
- Remerciements divers
- Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 18 mai à 20h30.

Varennes Saint Sauveur, le 9 mai 2017.

**Le Maire,
Jean-Michel LONGIN**